

Après le coup de semonce de ce 8 novembre, amplifions la mobilisation pour faire entendre raison à la direction.

A l'issue de la 1^{ère} journée de grève, le message des salariés du réseau régional de France 3 est clair : ils ne veulent pas poursuivre les éditions ICI dans ces conditions.

Dans 20 antennes sur 22, il n'y a pas eu de journal ce mercredi. C'est le cas à Amiens, Antibes, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Orléans, Paris-Ile-de-France, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse.

La direction doit comprendre qu'elle a l'obligation de prendre des mesures d'urgence pour préserver la santé des salariés, ce qui inclut le sens au travail, donc le respect des principes qualitatifs et éditoriaux de nos éditions.

Maintenons la pression et amplifions le mouvement afin d'exiger :

- ➔ Le recentrage des tranches Ici 12/13 et Ici 19/20 sur la seule info locale et régionale, le temps de remettre à plat le projet, ses organisations et ses process.
- ➔ Des moyens humains pérennes à la hauteur des besoins pour fournir des éditions qualitatives, privilégiant le journalisme de terrain et le reportage dans le respect des principes professionnels et sans déshabiller la fabrication des programmes d'antenne.
- ➔ La planification systématique de 3 scripts par jour en semaine et 2 le week-end et un plan massif de recrutement, de formation et de revalorisation sur ces postes afin de constituer d'une part des socles permanents solides, d'autre part un vivier efficace et attractif.
- ➔ Des organisations du travail préservant la santé des équipes et la bonne articulation entre la vie professionnelle et la vie privée, en particulier en mettant en place la semaine de 4 jours.
- ➔ La garantie d'une véritable autonomie éditoriale pour les rédactions régionales.

La direction doit enfin prendre ses responsabilités et suspendre les éditions Ici telles qu'elles existent aujourd'hui jusqu'à ce qu'elle ait apporté toutes les garanties demandées par les organisations syndicales.

Pour le lui signifier, la CGT appelle les salariés à se mettre en grève pendant 59 minutes, tous les jours **de 11h16 à 12h15**, jusqu'à ce que nous obtenions satisfaction à nos revendications.

Paris, le 8 novembre 2023